La Côte

La population votera sur un port à taille humaine

Mies-Tannay

Tirant les leçons des échecs du passé, les autorités locales ont revu leur copie

Madeleine Schürch

Trois fois plus modeste que le projet refusé en 2015, le futur port de Mies-Tannay s'intègre mieux au paysage. Les citoyens décideront de son avenir. COMMUNE DE MIES

En 2015, deux tiers des habitants de Tannay balayaient un projet d'agrandissement du port après une campagne référendaire qui avait dérapé vers des insultes, et même des menaces de mort vis-à-vis du principal opposant. L'ouvrage prévu devait permettre de passer de 55 à 269 places d'amarrage, l'ensemble, devisé à quelque 12 millions de francs, étant entièrement financé par une coopérative de navigateurs. Mais le projet, jugé pharaonique et portant atteinte au paysage, a passé à la trappe.

Revenir avec un nouveau projet à peine trois ans après est une gageure, d'autant plus que ce sera la 20e tentative de rénover un port qui en a grandement besoin. Mais la démarche a été amorcée par un ancien opposant devenu entretemps municipal à Tannay. Nathan Finkelstein estimait en effet qu'il fallait revenir à la charge rapidement, avec un projet plus modeste et mieux intégré aux rives. C'est pourquoi les autorités de Mies et de Tannay ont décidé de se mettre ensemble pour concevoir un réaménagement complet des rives du lac, aussi bien terrestre que lacustre, et de consulter leur population sur la création optionnelle d'un nouveau port. Vote qui aura lieu le 10 juin prochain (lire ci-contre).

Un port autofinancé

Lors de séances d'information organisées tant à Mies qu'à Tannay en début de semaine, les habitants ont découvert les esquisses de ce futur port. «Il a été dimensionné à 125 places + 5 places visiteurs, en fonction des besoins des deux communes et d'une meilleure intégration paysagère», explique le municipal de Mies Guy Dériaz, cheville ouvrière du projet, avec son collègue Nathan Finkelstein et un groupe de travail intercommunal. Cela représente la somme des 55 places occupées actuellement par des bateaux à moteur, des 30 places à la bouée pour des voiliers, et une liste d'attente d'une quarantaine de personnes habitant à Mies et à Tannay.

> «Le port a été dimensionné en fonction des besoins et d'une meilleure intégration paysagère»
> **Guy Dériaz** Municipal, Mies

Car le futur port, réservé aux contribuables des deux villages, ne serait plus géré par une coopérative mais par une entente intercommunale. À l'instar du précédent projet, il ne devrait pas peser sur les finances communales. Comme le précisait le municipal de Tannay Guy van Gelder, il serait autofinancé par les locataires, le prix de la place d'amarrage restant dans la moyenne de ce qui est pratiqué dans les ports de la région.

La réalisation du port est estimée à 6,8 millions de francs, mais les charges totales à amortir sur 50 ans s'élèveraient à quelque 13 millions. Sachant qu'une simple rénovation pour désensabler le port actuel coûterait au moins 2 millions de francs, entièrement à charge de la Commune de Tannay, cette solution a été plutôt bien accueillie par les habitants, qui se sont déplacés en masse aux séances d'information.

La plage aux habitants

«Nous proposons cette fois un port à taille humaine, qui préserve l'environnement et le caractère bucolique des lieux et de sa buvette», estime Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies. Même les anciens opposants, à qui le projet a été présenté, semblent prêts à entrer en matière. Apparemment, le concept d'aménagement des rives a reçu un bon écho. C'est que le projet, élaboré en trois étapes, vise avant tout à rendre aux habitants la plage, occupée jusqu'en octobre dernier par un camping. Outre la buvette, qui a été rénovée et sera bientôt dotée d'une nouvelle cuisine, le futur parc comprend des terrains de pétanque, de beachvolley, un espace de jeu pour les enfants et une grève donnant accès au lac.

Dans une deuxième phase, il s'agira de rénover le chantier naval Sartorio, l'idée étant d'en faire un pôle nautique. «Nous avons sept ou huit repreneurs potentiels auxquels nous avons donné un cahier des charges pour élaborer un projet», précise Guy Dériaz. Juste à côté, les autorités prévoient de mettre au jour et renaturer l'embouchure du Torry, du lac jusqu'à 30 mètres au nord de la route Suisse.

Un vote pour confirmer

● Plutôt que d'envoyer un tous-ménages aux habitants de Mies et de Tannay pour sonder la population sur le bien-fondé d'agrandir le port, les autorités locales ont choisi d'organiser un vote consultatif. Cette procédure n'a aucune valeur juridique mais permet de prendre le pouls de la population. «Nous avons choisi de faire une votation car nous voulons un acte officiel, que les gens se positionnent clairement sur l'opportunité d'étendre le port ou non», explique le municipal de Mies Guy Dériaz. Ce genre de scrutin restant exceptionnel dans le canton – les électeurs de Sainte-Croix, en 2012, et de Daillens, en 2013, ont été consultés ainsi sur la construction d'un parc éolien –, les communes de Mies et de Tannay ont dû créer leur propre matériel de vote pour l'occasion afin d'éviter toute confusion avec les votations fédérales agendées à la même date du 10 juin. «On espère avoir au moins 60 à 65% de votes favorables au principe d'un port de cette taille, sa forme pouvant encore évoluer avec les études de détails», précise le municipal.

Morges

Quel avenir pour les tireurs?

Le conseiller communal Steven Kubler a déposé une motion demandant à la Municipalité de mettre tout en œuvre pour que Morges puisse, à court terme, disposer d'un stand de tir réunissant toutes les catégories, soit 300 m, 50 m et 25 m, sur son territoire ou dans une commune limitrophe. Le membre du PLR a rappelé que le stand de tir actuel du Boiron doit être désaffecté à court terme. Et soufflé à l'Exécutif l'idée d'intégrer la nouvelle infrastructure en souterrain au parc des Sports. Selon l'élu, la Ville ferait ainsi preuve d'ambition et deviendrait modèle dans son intégration d'un stand au tissu urbain. **R.C.**

Bremblens

Un crédit de près de 1 demi-million

La Municipalité demande au Conseil général un crédit de 470 000 francs pour le remplacement de la conduite d'eau potable et défense incendie le long des chemins de Roffens et des Vignes, ainsi que l'installation de l'éclairage public le long du chemin de Roffens. Construite en 1968, la conduite en fonte fait la liaison entre le réseau du village et celui de la ville de Lausanne. Ces dernières années, des interventions d'urgence ont été nécessaires pour réparer des fuites importantes. L'Exécutif propose donc le remplacement de la conduite et de profiter des travaux pour installer huit candélabres. **R.C.**

Retour des bus estivaux pour le Parc Jura vaudois

Transports publics

Depuis jeudi, les cols du Marchairuz et du Mollendruz sont à nouveau accessibles en bus les week-ends et les jours fériés

Pour faciliter la découverte sans voiture du Parc Jura vaudois, les lignes desservant les cols du Marchairuz (depuis Allaman et Le Brassus) et du Mollendruz (depuis Cossonay et Le Pont) sont à nouveau accessibles en transports publics les samedis, dimanches et jours fériés, du jeudi 10 mai au 28 octobre.

Les trajets Le Brassus-col du Marchairuz et Le Pont-col du Mollendruz sont désormais gratuits avec la carte d'hôte ValPass. Cette carte est délivrée à tout visiteur effectuant un séjour d'une nuitée minimum à la vallée de Joux en hôtel, appartement de vacances, chambre d'hôte ou camping.

Afin d'encourager les visiteurs à emprunter les transports publics, CarPostal et les transports MBC offrent un tarif promotionnel: 5 francs l'aller et 10 francs l'aller-retour ou la boucle, valable sur les lignes du Marchairuz et du Mollendruz, du 10 mai au 17 juin 2018. **Y.M.**

Nord vaudois-Broye

L'Hôpital de la Broye lance le concours pour s'étendre

Payerne

L'établissement doit à la fois s'agrandir et rénover. Un concept à 50 millions qui attend désormais les projets des bureaux intéressés

Construire un nouveau bâtiment de 8000 m² de plancher à l'arrière du site principal de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) à Payerne, puis prévoir la transformation d'environ 5000 m² de plancher dans le bâtiment actuel une fois que le nouvel édifice sera en fonction. Tel est le résumé du concours lancé par l'établissement sous la forme d'un mandat d'études parallèles (MEP) ouvert aux bureaux d'architecture et d'ingénieurs civils. «Il sera attendu des concurrents de faire en sorte de proposer un concept de projet qui permette de respecter la cible budgétaire maximum de 50 millions de francs», précise l'annonce parue dans la «Feuille des avis officiels» de vendredi dernier.

«Le MEP est un processus souvent plus long et plus cher que le concours d'architecture, mais nous avons choisi cette manière de faire car la réussite du projet tiendra au final de la jonction entre le neuf et l'existant», explique Francis Bécaud, directeur logistique de l'hôpital. En clair, l'objectif du projet est de construire un nouveau bâtiment dit «des lits», puis de transformer et assainir énergétiquement l'édifice existant, cela en tenant compte du fait que l'hôpital doit rester en exploitation pendant le chantier.

À terme, le nouveau bâtiment abritera les chambres, mais aussi quatre salles de bloc opératoire et des salles d'accouchement. Quant à l'hôpital actuel, il réunira notamment les consultations ambulatoires, la physiothérapie, l'ergothérapie ou encore les dialyses. «Les deux éléments en priorité sont le bloc opératoire et la qualité de l'accueil hôtelier, poursuit le responsable. Au lieu des chambres actuelles à 4 ou 5 lits, les patients broyards devraient profiter à terme de 20% de chambres à deux lits, le reste étant individualisé, avec la possibilité de dédoubler 30% des chambres simples si nécessaire lors de saturation.» Quelque 120 lits seront ainsi disponibles contre 105 actuellement.

Selon le calendrier, les bureaux intéressés ont jusqu'au 28 mai pour déposer leur demande de participation au concours. Quant au lauréat, il devrait être connu d'ici à mai 2019. La phase de sélection comprendra un deuxième tour d'étude, qui prendra alors en compte les compétences des chauffagistes, installateurs sanitaires ou électriciens. Si toutes les étapes sont franchies sans accroc, Francis Bécaud estime que le bâtiment des lits pourrait être mis en service en 2023 et l'entier du chantier terminé l'année suivante. «C'est encore long et certaines adaptations des locaux ne peuvent pas attendre, c'est pourquoi patients et visiteurs croiseront déjà de petits chantiers ces prochains mois», précise Christian Aebi, chargé de communication de l'HIB.

À l'heure de lancer ces grandes manœuvres, deux inconnues subsistent, soit le financement des travaux et l'avenir de l'EMS Les Cerisiers, actuellement situé à l'arrière de l'hôpital. Au niveau des finances, alors que la capacité d'investissement de l'HIB est de l'ordre de 8 millions, une demande de cautionnement d'emprunt pour le reste du montant est à l'étude au Conseil d'État vaudois.

> «Les deux éléments à revoir en priorité sont le bloc opératoire et la qualité de l'accueil hôtelier»

Francis Bécaud Directeur logistique de l'HIB

Quant à l'EMS, son départ vers le centre-ville sur la parcelle abritant actuellement l'usine de transformation du tabac Fermenta est toujours à l'étude. «Nous avons réglé les détails de la transaction. La vente sera effective une fois que le plan partiel d'affectation (PPA) sera entré en vigueur», déclare à ce sujet Alain Monney, chargé du dossier pour l'association d'hôpitaux de la zone hospitalière VII (HZP), exploitante de l'EMS et qui regroupe treize communes du district Broye-Vully.

Concernant le PPA, diverses négociations sont encore en cours entre la Commune et les deux propriétaires fonciers impactés par la démarche. «Le dossier ne pourra pas être soumis à l'enquête ce printemps comme nous l'espérions», glisse le municipal André Bersier, en charge de l'Urbanisme. Autant dire que les bureaux travaillant sur le dossier de l'extension de l'HIB risquent de devoir tenir compte de la présence du bâtiment de l'EMS dans leurs projets.

Sébastien Galliker

Yverdon-les-Bains

Agrandir le parc du Centre funéraire

Sous-dimensionné pour un lieu de cérémonie régional qui offre 200 places assises et 100 places debout, le parking du Centre funéraire d'Yverdon va être réaménagé. La Ville présente un préavis et un projet s'élevant à 260 000 fr. afin d'augmenter les capacités du parking, plafonnées à 35 en l'état. Le futur parking comptera, selon le préavis, 33 places permanentes en enrobé ainsi que 20 places d'appoint dites «événementielles» sur un sol perméable. Afin d'ombrager le secteur et d'isoler la place du trafic, des arbres seront plantés. **E.L.B.**

Orbe

Cherche banneret avec des valeurs

La Commune d'Orbe a ouvert les candidatures, et ce jusqu'au 21 mai, afin de trouver son banneret pour la Fête des Vignerons qui aura lieu l'été prochain. Les 138 communes viticoles vaudoises font en effet défiler leurs bannières dans l'arène, et les deux poissons d'Orbe en feront partie. L'heureux élu devrait être un jeune, ou une jeune, de la commune âgé(e) de plus de 18 ans, ayant le sens des valeurs, du respect de l'authenticité et des traditions, selon les termes de l'avis de recherche. **E.L.B.**

Nord vaudois-Broye

Payerne boucle à nouveau ses comptes en noir

Finances

Au lieu d'un excédent de charges de 1,41 million de francs prévu au budget, un bénéfice est enregistré après des versements à diverses provisions

«Une situation stable et sereine dans une année marquée par une hausse des habitants, qui ne pédore toutefois pas la situation financière, puisque la valeur du point d'impôt reste identique.» Tel était en quelques mots le résumé de la présentation des comptes 2017 de la Commune de Payerne par sa syndique, Christelle Luisier, mercredi matin. Pas d'euphorie dans les propos alors que la situation semble clairement positive. En effet, au lieu d'une perte prévue de 1,41 million de francs au budget, les comptes laissent apparaître un excédent de revenus de 52 600 francs après 4,22 millions de versements à des provisions.

Dans les faits, au lieu de 43,857 millions de francs de rentrées financières attendues, les revenus se sont élevés à 46,054 millions, soit une augmentation de 8,5%. Les charges aussi pointent à la hausse, mais comprennent notamment 1,8 million de francs d'attributions complémentaires pour des projets à court terme (Café du Marché, piscine ou ligne de bus).

«La hausse du taux d'imposition en vigueur depuis 2015 produit ses effets», a commenté le municipal Éric Küng, en charge des Finances. Le chapitre des impôts a ainsi rapporté 1,63 million de francs de plus que prévu. Patentes et concessions, permis de construire, amendes ou vente de macarons ont également rapporté davantage. Enfin, si la charge sociale a coûté 360 000 francs de plus qu'imaginé au budget, Payerne reste bénéficiaire de plus de 400 000 francs au niveau de la péréquation cantonale.

Concernant l'endettement, sur un plafond de 70 millions de francs fixé pour la législature, Payerne a des engagements de l'ordre de 60 millions actuellement. Quant à la dette nette par habitant, elle s'élevait à 711 francs pour chacun des 9716 Payernois à fin 2017, soit une légère hausse par rapport à 2016.

Les comptes seront soumis à l'étude du Conseil communal le 14 juin, en même temps que le rapport de gestion. **S.G.**

«Cette semaine va nous marquer à vie»

Chavornay

À Madagascar, le président du Centre de protection et récupération des tortues et sa fille ont participé au sauvetage de 10 000 reptiles

«Voir ces milliers de tortues, c'était hallucinant.» A Madagascar, Jean-Marc Ducotterd, président du Centre de protection et récupération des tortues de Chavornay, a saisi l'ampleur du trafic illégal de tortues radiées. Durant une semaine, le spécialiste des reptiles à carapace et sa fille Charlotte, biologiste, se sont rendus au village des tortues d'Ifaty. Un lieu de 37 hectares qui a accueilli dans la nuit du 10 avril quelque 10 000 tortues radiées saisies au sein d'une maison de Toliara, sur la côte sud-ouest de l'île.

«Toutes étaient des tortues sauvages. Des locaux, rémunérés par des trafiquants, les ont capturées.» Car le trafic illégal de tortue radiée ou étoilée, espèce endémique de Madagascar, et «en danger critique d'extinction», représente sur l'île un commerce juteux. «Le jour avant notre arrivée, 400 tortues hébergées au village d'Ifaty ont été volées. Dans ce pays très pauvre, ces milliers de tortues radiées s'apparentent à une banque à ciel ouvert. Le trafic de ces reptiles est d'ailleurs un sujet sensible et il est difficile de l'aborder avec les locaux», constate Jean-Marc Ducotterd. À défaut de pouvoir lutter contre ce commerce complexe, les deux Vaudois, entourés de volontaires malgaches, français et américains, ont apporté leur petite pierre à l'édifice en prenant soin des tortues saisies.

«En temps normal, le village d'Ifaty accueille entre 3000 et 4000 tortues. Lorsqu'ils ont reçu ces milliers de reptiles en pleine nuit, ils ont paré au plus pressé. Mais pour éviter la propagation d'une épidémie, il était urgent de séparer les tortues saines des autres. Nous avons donc construit quatre enclos de 200 m² en deux jours et demi. Pendant que ma fille a dû déterrer et incinérer les cadavres de 800 tortues, qui avaient été enfouies à proximité d'une nappe phréatique et faisaient courir un risque sanitaire.»

Les deux Vaudois sont rentrés crevés mais heureux d'avoir pu prendre part à ce sauvetage exceptionnel. «Cette semaine va nous marquer à vie», note Jean-Marc Ducotterd. Sur place, un protocole est toujours en cours d'élaboration pour relâcher un maximum de reptiles dans la nature. «Mais ces milliers de tortues représentent une bombe à retardement, il y a de gros risques d'épidémie», s'inquiète Jean-Marc Ducotterd. **L.D.**

Pour éviter une épidémie, Jean-Marc Ducotterd a dû isoler les tortues saines. CENTRE DE PROTECTION ET RÉCUPÉRATION DES TORTUES

Riviera-Chablais

La jurassienne

Propriété de La Traction, la G2X2/2 No e164 arrive des Franches-Montagnes, où elle circule régulièrement. Cette machine de type Mallet a été construite en 1905 par Henschel & Sohn à Cassel (Allemagne). Par le passé, elle a roulé pour les Chemins de fer portugais jusqu'en 1978.

La française

Construite en 1898 par Blanc Misseron, la locomotive-tramway à vapeur TS 60 est la première loco classée monument historique en France. Propriété d'une association dans l'Oise, cette rareté est une lointaine cousine de la FP 4 «Rimini» (1900) bichonnée par le Blonay-Chamby.

La bernoise

Construite en 1913 par la SLM Winterthour, la G3/4 No 208 a circulé sur la ligne CFF de plaine du Brünig. Grâce à plusieurs améliorations, elle est devenue la locomotive à voie métrique la plus rapide de Suisse (60 km/h). Elle est actuellement conservée par le Ballenberg Dampfbahn.

La tessinoise

La G2/2 Ticino est la doyenne des locos de Suisse à voie métrique en état de fonctionner. Construite par Arnold Jung, elle a été livrée en 1889 au Consortium pour la correction du fleuve Tessin. Elle a été abandonnée durant 53 ans dans le sous-sol d'une maison, puis restaurée en 2016.

Le train Blonay-Chamby se met à l'horaire cadencé

Anniversaire

Venues de Suisse et d'ailleurs, cinq locos à vapeur ont rejoint leurs cinq sœurs de la Riviera, la plus importante réunion du genre en Europe

Claude Béda Textes
Vanessa Cardoso Photos

Jusqu'ici, ils étaient déjà réputés pour être fous, mais on les avait sous-estimés. Les 120 passionnés bénévoles du Blonay-Chamby ont mis leur petit train à vapeur à l'horaire cadencé, histoire de fêter dignement son demi-siècle d'existence. Jeudi, pour la première journée du Mega Steam Festival, qui se prolongera ce week-end et celui de Pentecôte, 22 trains historiques sont partis de Blonay en direction de Chamby entre 10 h et 18 h. Et le même nombre a logiquement effectué les 3 km de ligne à voie unique en sens inverse. Cela alors qu'il fallait régulièrement faire le plein de charbon et d'eau des vénérables locomotives, dont la cadette fête ses 100 ans cette année. Pour réaliser cet exploit, l'unique musée vivant du chemin de fer du pays a dû amener, par la route, cinq locomotives à vapeur invitées, provenant du Tessin, de la Furka, des Franches-Montagnes, de l'Oberland bernois et même de France. Avec les cinq machines propriétés du Blonay-Chamby, cette concentration de locomotives à vapeur est la plus importante de l'année en Europe.

Branle-bas à Chaulin gare

C'est dire que la gare de Chaulin-Chamby s'est mise en ébullition et restera sous pression encore quelques jours. «Il faut envoyer la 6», lance un bénévole près d'un aiguillage. Les locomotives arrivent, se croisent, reculent, avancent et s'en vont dans un ballet millimétré: «C'est de l'horlogerie suisse», glisse un visiteur admiratif, au beau milieu des voies. Au total, cette première journée a attiré plus d'un millier de personnes, malgré la pluie. «Nous devons rester très vigilants, confie Alain Candeloro, chef de l'organisation. Les gens ne se rendent pas compte qu'ils se trouvent dans une vraie gare, soumise aux règles de l'Office fédéral des transports, malgré ses airs vieux d'un siècle.»

Mais les forces vives du chemin de fer musée sont rompues à l'exercice, même si cette fois celui-ci atteint une envergure inégalée en 50 ans de vie de l'association. Les bénévoles du Blonay-Chamby peuvent en effet se targuer d'être les seuls en Suisse à pouvoir gérer un trafic de trains à vapeur aussi dense. «Avec les compétences et l'expérience dont nous bénéficions parmi nos membres, la circulation est une affaire qui roule, sourit Jérôme Constantin, président. D'ailleurs, ce jeudi, hormis la question de la sécurité, notre priorité est de soigner l'accueil, de prévoir assez de boissons et de sandwichs. Durant le festival, nous considérons que le gros œuvre est terminé et que les réglages fins sont prioritaires.» Ces deux dernières années, les sept membres de l'organisation de ce jubilé ont investi à eux seuls 5000 heures de travaux bénévoles. Auxquelles il faut ajouter la sueur des autres chevilles ouvrières de l'association.

Du jamais vu

Le meilleur reste à venir: samedi, un train exceptionnel tracté par sept locomotives à vapeur quittera Blonay à 11 h 20 pour Chamby. Du jamais vu sur la ligne. «Une seule locomotive suffirait à tracter les sept wagons prévus, glisse Jérôme Constantin. Les six autres sont complètement inutiles. Mais sept locos pour un seul train, c'est tellement beau!»

www.blonay-chamby.ch

Anomalies constatées dans la comptabilité d'Yvorne

Finances publiques

La fiduciaire qui a révisé les comptes 2017 a mis le doigt sur des bizarreries en lien avec la vente des vins communaux

«Lors de la révision des comptes communaux 2017, notre fiduciaire a mis au jour ce que l'on qualifiera de diverses anomalies. Elles portent sur le poste des ventes des vins de la Commune», déclare en préambule Edouard Chollet, syndic d'Yvorne. L'Exécutif a informé l'ensemble de son personnel communal mercredi matin. Surtout, la Municipalité a demandé aux vérificateurs de pousser un peu plus loin leurs investigations et de remonter le fil des opérations comptables de la Commune sur les cinq derniers exercices, au moins.

Pour l'heure, l'Exécutif vuargnéran n'articule pas de chiffres et ne pointe pas d'éventuelles responsabilités sur un quelconque employé communal, actuel ou ancien. «Nous n'incriminons absolument personne à ce stade, la présomption d'innocence devant prévaloir», confirme l'édile. Néanmoins, compte tenu des zones d'ombre que présente cette affaire, la Municipalité a demandé la poursuite des investigations et s'est entourée des conseils d'un avocat.

Dans l'attente de plus amples renseignements venant de la fiduciaire, la Commune n'a pour l'heure pas encore prévenu le Ministère public. «Nous verrons quelle suite donner à cette affaire, sachant que la loi sur les communes nous oblige à dénoncer le cas à la justice si des irrégularités, susceptibles de constituer une infraction pénale poursuivable d'office, venaient à être constatées», conclut Edouard Chollet.

Le Collège municipal informera l'organe délibérant de ces «anomalies comptables» lors de sa prochaine séance, jeudi 17 mai. **Christophe Boillat**